

Soins des animaux exig. 16

Est-ce que vos animaux ont des queues complètes ? (**majeure / mineure**)

Aucune queue coupée après septembre 2017



Soins des animaux exig. 17

Est-ce que vous manipulez le bétail sans l'utilisation d'électrodes à bétail lorsque possible ? **(points d'inaptitude)**



Soins des animaux exig. 18

Avez-vous établi et mis en application une procédure normalisée pour l'expédition du bétail ? (**majeure / mineure**)



16 éléments requis

Soins des animaux exig. 18

Avez-vous établi et mis en application une procédure normalisée pour l'expédition du bétail ? (majeure / mineure)

Pro-Action Veterinarian Advisor Training
Cull Dairy Cows

May 2016

When deciding to cull, veterinarians should encourage producers to:

- Seek veterinary treatment for compromised livestock
- Euthanize unfit animals on farm
- Access emergency slaughter or non-emergency on-farm slaughter, if conditions are met;
- Transport compromised livestock under special provisions, directly to a local slaughter facility (if the animal is fit for transport)

Cull Cow Transport from Farm - Key points

- Veterinarians should aid producers in ensuring cows are able to handle the stress and rigours of the livestock marketing system.
- The condition of cows suffering from more mild medical issues at the time of departure from the farm will worsen with time (e.g. displaced abomasum, mastitis) therefore veterinarians should assist the producer in deciding whether to treat the cow or send her directly to slaughter.
- The grade of lameness will worsen with transport due to truck motion and embarking and disembarking at multiple sites. Cows with a questionable lameness on farm should be treated or sent directly to slaughter.
- Cows could be in the livestock marketing system for up to 7 to 9 days or longer before slaughter, and may be sold at multiple sales.
- Cows are slaughtered in Ontario, but many Ontario cows are exported and slaughtered in the US including Wisconsin, New York and Pennsylvania.
- Cows are aged for export, which includes at least two trips to the livestock handling chute.

Movement of Cull Cows into and out of Ontario

Minimum Transport Times
(Not including Stops or Border Crossings)
Ottawa, ON to Wisconsin ~18 hours
St. Jacobs, ON to Wisconsin ~12 hours
Toronto, Nova Scotia to St. Jacobs ~18hrs

Questions? Contact Mike Draper, OMAFRA Livestock Community Sales Act Coordinator 519-537-2032

Soins des animaux exig. 19

Est-ce que vous formez les manipulateurs d'animaux et sont-ils familiers avec le comportement du bétail et les méthodes de manipulations silencieuses ? **(points d'inaptitude)**



Soins des animaux exig. 20

Avez-vous un plan écrit d'actions correctives sur la façon de communiquer et de traiter les animaux
incapacités ? **(majeure / mineure)**



Récapitulation

Exig. 16 – Coupe de queues

Exig. 17 – Limitation de l'usage d'électrodes

Exig. 18 – PN pour l'expédition des animaux

Exig. 19 – Formation des manipulateurs d'animaux

Exig. 20 – Plan d'actions correctives pour animaux incapacités



Traçabilité du bétail

6 exigences au total

Mise en application – septembre 2017

Pourquoi la traçabilité ?

- Ce thème est basé sur la réglementation et les normes canadiennes mises en application pour identifier les animaux et surveiller leurs déplacements.
- La traçabilité est cruciale pour être prêt en cas d'urgence et maintenir le commerce à l'intérieur et à l'extérieur du Canada.

Un bon système de traçabilité permet à l'industrie laitière canadienne de répondre rapidement en cas d'urgence comme une épidémie, et assurer que le commerce puisse continuer au Canada et à l'étranger.



Vue d'ensemble de la traçabilité



Livestock Traceability Requirements At A Glance


The Livestock Traceability theme is comprised of six primary requirements, listed below, which Canadian dairy producers must address to be compliant. Review the requirement templates following this sheet to learn the specific details, expectations and assessment criteria for each requirement:

1. Do you have a premises identification number? **(Major/Minor)**
2. Do you maintain current birth records on farm (birth date, Animal ID number)?
In the 7 days following the animal's birth or at the time the animal leaves the farm of origin, whichever comes first. (Demerits)
3. Are you reporting animal birth information to the national traceability database within 45 days or before the animal leaves the farm of origin, whichever occurs first? **(Major/Minor)**
4. Are your dairy cattle double-tagged with approved dairy tags (NLID/ATQ)? **(Major/Minor)**
** Calves must be tagged within 7 days of birth or before the animal leaves the farm of origin, whichever occurs first. Any calves born on farm and destined for beef industry may be identified with a single RFID ear tag (approved beef tag) – Except for provinces that requires dual tagging)*
5. For animal move-in (reception of an animal at the farm, including import): **(Major/Minor)**
 - a. Do you maintain current animal move-in records on farm (animal ID number, date of movement, premises identification number of farm of arrival and departure, license plate number)
 - b. Are you reporting the information to the national traceability database?
Information must be recorded within 7 days of the event or before the animal leaves the farm, whichever occurs first.
6. For tag retirement (on-farm animal disposal or export): **(Major/Minor)**
 - a. Do you maintain current tag retirement records on-farm?
 - b. Are you reporting the event information to the national traceability database?
Information must be recorded and reported within 7 days of the event

Traite :

- D'identification des installations
- D'enregistrement et rapport des naissances
- D'étiquetage double
- Rapport des entrées d'animaux
- D'élimination des étiquettes

Pointage (6 exigences)

- 5 exigences majeures / mineures
- 1 exigence avec points d'inaptitude

Traçabilité exig. 1

Avez-vous un numéro d'identification d'installation ? (**majeure / mineure**)



Tous les producteurs en Ontario ont un numéro d'identification d'établissement

Traçabilité exig. 2

Maintenez-vous un dossier de naissances actuel à la ferme ? **(points d'inaptitude)**

- Dates de naissance
- Numéro d'identification de l'animal (15 chiffres)
- Numéro d'identification de l'installation

Dans les 7 jours suivant la naissance de l'animal ou au moment où l'animal quitte la ferme d'origine, le premier des deux prévalant.



Traçabilité exig. 3

Est-ce que vous rapportez l'information sur les naissances à la banque de données nationale de traçabilité dans les 45 jours ou avant que l'animal ne quitte la ferme d'origine, le premier des deux prévalant ? (**majeure / mineure**)



Rapport direct

www.clia.livestockid.ca

CLTS MOBO

- Disponible sur iTunes
 - Cherchez « CLTS MOBO »
- Accès à :
 - Numéros d'étiquettes
 - Numéros de transactions
 - Information sur les animaux
 - Information sur les installations
 - Certificats de naissance

Showing results for "clts mobo"

iPad Apps



CLTS MOBO
Business

+ Get

iPhone Apps



CLTS MOBO
Business

+ Get



Traçabilité exig. 4

Est-ce que vos animaux sont étiquetés en double avec étiquettes approuvées (NLID/ATQ)? (**majeure / mineure**)

Les veaux doivent être étiquetés dans les 7 jours suivant la naissance ou avant que l'animal ne quitte la ferme d'origine, le premier des deux prévalant.

Tout veau né à la ferme et destiné à l'industrie du bœuf peut être identifié d'une étiquette d'oreille RFID

Approved dairy tags		Approved beef tags
A. Combo Tags Set (RFID Button panel tag + visual panel tag)  or  Both the RFID tag and the visual panel tag bear the same unique identification number (this combination is called a tag set).	B. Ultraflex Tags Set (RFID button tag + visual panel tag) 	C. RFID Beef Tags (Yellow button) 

Traçabilité exig. 5

Pour l'entrée des animaux (réception d'un animal à la ferme incluant l'importation) : **(majeure / mineure)**

- a) Est-ce que vous maintenez des dossiers à jour de l'entrée d'animaux à la ferme ?
 - i. Numéro d'identification des animaux,
 - ii. Date de déplacement,
 - iii. Numéro d'identification des installations de départ et d'arrivée,
 - iv. Numéro de plaque d'immatriculation

- b) Est-ce que vous rapportez l'information dans la banque de données nationale de traçabilité ?

L'information doit être enregistrée et rapportée dans les 7 jours de l'évènement ou avant que l'animal ne quitte la ferme, le premier des deux prévalant

Traçabilité exig. 6

Pour le retrait des étiquettes (disposition d'un animal à la ferme ou exportation) :
(majeure / mineure)

- a) Est-ce que vous maintenez un dossier de retrait des étiquettes à la ferme ?
- b) Est-ce que vous rapportez l'information concernant les évènements à la base de données nationale de traçabilité ?

L'information doit être enregistrée et rapportée dans les 7 jours de l'évènement

Décès

- i. Numéro d'identification de l'animal
- ii. Date du décès de l'animal
- iii. Numéro d'identification de la ferme où le décès a eu lieu

Exportation

- i. Numéro d'identification de l'animal
- ii. Date du départ de l'animal
- iii. Numéro d'identification de la ferme de départ
- iv. Endroit où les animaux sont exportés
- v. Numéro d'immatriculation du véhicule ou de la remorque

Récapitulation

Exig. 1 – Numéro d'identification des installations

Exig. 2 – Maintient d'un dossier courant des naissances

Exig. 3 – Rapporter l'information sur les naissances

Exig. 4 – Étiquetage double avec étiquettes approuvées

Exig. 5 – Maintenir et rapporter les dossiers d'entrée d'animaux

Exig. 6 – Retrait des étiquettes



Biosécurité

Mise en application – septembre 2019

** Peut changer sans préavis **

Pourquoi la biosécurité ?



- Ce thème concerne l'évaluation courante des pratiques de gestion pour prévenir et ou contrôler la propagation de maladies.
- La biosécurité est cruciale pour une bonne production, et aide à réduire le risque de propagation à la ferme et à d'autres fermes.

Les maladies vous sont couteuses en termes de temps et d'argent; la prévention est toujours moins chère à long terme. Une bonne biosécurité permet d'avoir des troupeaux en santé et productifs.



Biosécurité vue d'ensemble

proAction  **Biosecurity Requirements At A Glance**

The Biosecurity theme is comprised of six primary requirements, listed below, which Canadian dairy producers must address to be compliant. Review the requirement templates following this sheet to learn the specific details, expectations and assessment criteria for each requirement:

1. In the past year, have you completed the biosecurity risk assessment with a veterinarian to identify and address biosecurity risks on your farm? (**Major/Minor**)
2. Do you record disease events for, at minimum, cows with these signs (abortion, lameness, mastitis, diarrhea, pneumonia, fever, death) and calves with these signs (diarrhea, pneumonia, fever, death)? (**Demerits**)
3. Have you established and implemented an SOP, in consultation with your veterinarian, for vaccinating against specific disease of concern? (**Major/Minor**)
4. Have you established and implemented an SOP, in consultation with your veterinarian, to prevent the introduction of infectious diseases when bringing new animals and/or returning animals into your facilities that have had contact with other animals? (**Major/Minor**)
5. Have you established and implemented an SOP, in consultation with your veterinarian, to prevent the introduction of infectious diseases by family, employees, farm visitors and service providers? (**Major/Minor**)
6. Do you have visible signage posted on the farm informing all visitors about where to report, who to contact, and areas of restricted access upon arrival? (**Major/Minor**)

Traite de :

- RAMP
- Enregistrement d'évènements de maladies
- Procédures normalisées
- Signalisation

Pointage (6 exigences)

- 5 exigences majeures / mineures
- 1 exigence avec points d'inaptitude

Biosécurité exig. 1

Dans l'année qui vient de passer, avez-vous complété l'évaluation de risque pour la biosécurité avec un vétérinaire pour en identifier et régler les risques sur votre ferme ? (**majeure / mineure**)



Doit être complété annuellement avec votre vétérinaire

Biosécurité RAMP

Traite de :

- Gestion de la santé animale
- Additions et déplacements des animaux
- Gestion et assainissement des installations
- Personnel, véhicules et équipements

DAIRY FARM BIOSECURITY GENERAL RISK ASSESSMENT QUESTIONNAIRE

Farm Name: _____ Assessment Date: (YYYYMMDD) _____

Contact Name: _____ Farm Location: _____ Premises ID: _____

Mailing Address: _____

Telephone: (____) ____ - ____ E-mail address: _____

Please list the three diseases you are most concerned about on your farm: _____

Percent of time that each practice is implemented on this farm →		Always or Yes >95%	Almost Always 70-95%	Some times 1-69%	Never or No 0%	Comments
Section 1. Animal health management						
1.1	Do you maintain separation of pre-weaned calves from older animals?	☐	☐	☐	☐	
1.2	Do you maintain separation of weaned calves from lactating cows?	☐	☐	☐	☐	
1.3	Do you maintain separation of dry cows from lactating cows?	☐	☐	☐	☐	
1.4	Do you prevent calves from nursing their dam?	☐	☐	☐	☐	
1.5	Do you separate calves from their dam within 30 minutes of birth?	☐	☐	☐	☐	
1.6	Are newborn calves offered at least 4 litres of colostrum (3 litres for Jerseys) within 12 hours of birth?	☐	☐	☐	☐	
1.7	Do you feed non-saleable milk to your calves?	☐	☐	☐	☐	
1.8	Do you pasteurize non-saleable milk before it is fed to calves?	☐	☐	☐	☐	
1.9	Keeping in mind the disease prevention priorities of this farm, are calves housed in a way that minimizes disease?	☐	☐	☐	☐	
1.10	Do you follow a veterinarian-reviewed vaccination program for specific infectious diseases?	☐	☐	☐	☐	
1.10a	Against which diseases do you vaccinate?					

Biosécurité exig. 2

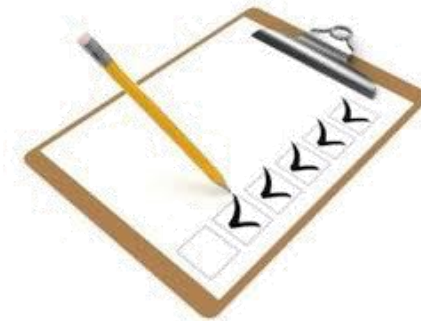
Enregistrez-vous les évènements de maladies pour, au minimum : **(points d'inaptitude)**

Vaches qui démontrent ces signes ?

- Avortement, boiteries, mammite, diarrhée, pneumonie, fièvre, mort

Veaux qui démontrent ces signes ?

- Diarrhée, pneumonie, fièvre, mort



Biosécurité exig. 3

Avez-vous établi et mis en application une PN, en consultation avec votre vétérinaire, pour vacciner contre des maladies spécifiques ou faire face à certaines inquiétudes ? (**majeure / mineure**)



1 élément requis

Biosécurité exig. 4

Avez-vous établi et mis en application une PN en consultation avec votre vétérinaire, pour prévenir l'introduction de maladies infectieuses lorsque des animaux qui ont eu des contact avec d'autres animaux rentrent ou retournent à la ferme ? (**majeure / mineure**)



3 éléments requis

Biosécurité exig. 5

Avez-vous établi et mis en application une PN en consultation avec votre vétérinaire, pour prévenir l'introduction de maladies infectieuses par la famille, les employés, les visiteurs à la ferme et les fournisseurs de services ? **(majeure / mineure)**



Cinq éléments requis

Biosécurité exig. 6

Avez-vous de la signalisation visible affichée à la ferme informant tous les visiteurs où ils doivent se présenter, qui contacter et les aires non accessibles à l'arrivée ? (**majeure / mineure**)



Récapitulation

Exig. 1 – Compléter le RAMP

Exig. 2 – Enregistrement d'évènements de maladies spécifiques

Exig. 3 – PN de vaccination

Exig. 4 – PN pour nouveaux animaux ou revenant

Exig. 5 – PN pour famille / employés / visiteurs

Exig. 6 – Signalisation visible



Environnement

Mise en application – septembre 2021

** Peut changer sans préavis **

Pourquoi l'environnement ?

- Ce thème est basé sur le plan environnemental à la ferme et assure que les fermes canadiennes répondent aux normes environnementales
- La pérennité environnementale est importante pour assurer que l'agriculture soit viable pour les générations de fermiers et leurs familles.

La conservation des terres et de l'environnement local ainsi que minimiser l'impact de l'agriculture est impératif pour démontrer aux consommateurs et aux transformateurs que le lait canadien est produit de manière responsable.



Environnement vue d'ensemble



Environment Requirements At A Glance

The Environment theme is comprised of eleven primary requirements, listed below, which Canadian dairy producers must address to be compliant. Review the requirement templates following this sheet to learn the specific details, expectations and assessment criteria for each requirement:

1. Do you have a valid provincial (individual) Environmental Farm Plan (EFP), Plan d'Accompagnement Agroenvironnemental (PAA) or PAA-equivalent to identify and address environmental risks on your farm? **(Major/Minor)**
2. Do you manage manure to avoid contamination of surface water and groundwater? **(Major/Minor)**
3. Do you manage silage storage to avoid contamination of surface water and ground water? **(Demerits)**
4. Do you avoid application of manure in winter, or on frozen or snow-covered soils, or on saturated soil? **(Demerits)**
5. Do you maintain setbacks from a ditch, well or watercourse when applying pesticides, manure and fertilizers? If yes, what distance? **(Demerits)**
6. Do you have a Nutrient Management Plan (Plan Agroenvironnemental de Fertilisation) for all of your fields and pasture the receive manure **(Demerits)**
7. Is your milkhouse centre washwater contained within proper storage or managed within approved treatment systems? **(Demerits)**
8. Do you restrict access of your cattle to watercourses? If no, do you mitigate the impact of cattle on watercourses? If no, have you implemented 2 or more of the recommended practices to mitigate the impact of cattle watercourses? **(Demerits)**
9. Is the applicator of pesticides on your fields certified? **(Demerits)**
10. Is your fuel storage tank(s) less than 10 years old or do you follow some recommended practices to manage contamination risks? **(Demerits)**
11. Is your emergency response plan posted and are employees aware of it? **(Demerits)**

Traite de :

- Plans environnementaux de la ferme
- Contamination de l'eau (ensilage, fumier)
- Plan de gestion des nutriments
- Plan d'urgence

Pointage (11 exigences)

- 2 exigences majeure / mineure
- 9 exigences avec points d'inaptitude

Environnement exig. 1

Avez-vous un plan environnemental provincial à la ferme (PEF) pour identifier et traiter les risques environnementaux sur votre ferme ? (**majeure / mineure**)



Canada-Ontario Environmental Farm Plan

A voluntary environmental education and awareness program

Environnement exig. 1

Avez-vous un plan environnemental provincial de ferme (PEF) pour identifier et régler les risques environnementaux sur votre ferme ? **(majeure / mineure)**

Trois étapes :

1. Les fermiers participent à un atelier pour développer une PEF
2. Soumettre un plan d'action PEF pour révision (réception d'un certificat)
3. Débuter la mise en application à la ferme d'un PEF



Valide pendant 5
ans à partir de la
date de création
du PEF

Environnement exig. 2

Est-ce que vous gérez le fumier afin d'éviter la contamination de l'eau de surface et souterraine ? (**majeure / mineure**)



Loi sur la gestion des
nutriments 2002
&
Règlement Ontario
267/03

Environnement exig. 3

Est-ce que vous gérez l'entreposage d'ensilage pour éviter la contamination de l'eau de surface et souterraine ? **(points d'inaptitude)**



L'écoulement de l'ensilage ne doit pas être drainé directement à un système de drainage de champs

Environnement exig. 4

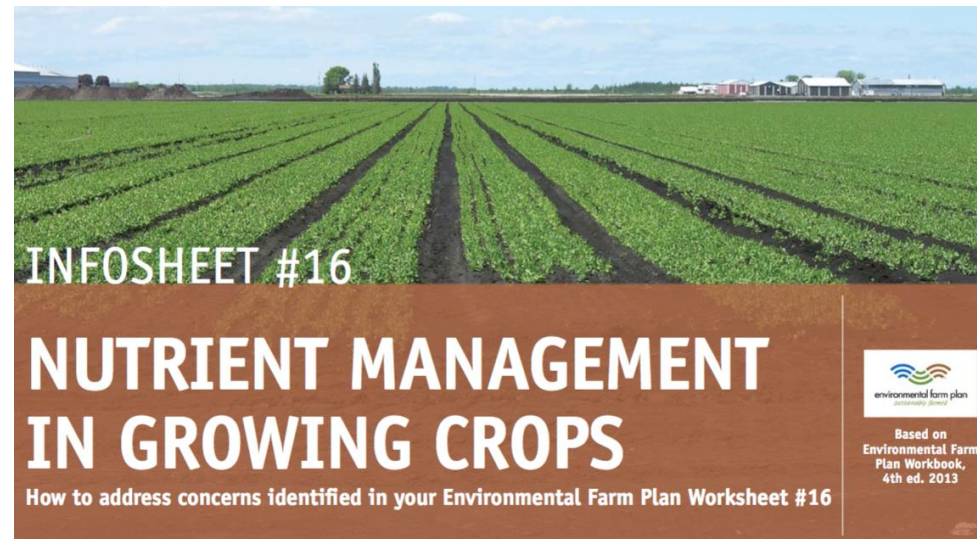
Est-ce que vous évitez l'épandage de fumier en hiver, sur les sols gelés ou couverts de neige ou sur des sols saturés ? **(points d'inaptitude)**



Environnement exig. 5

Est-ce que vous maintenez une distance de retrait des fossés et cours d'eau lorsque vous appliquez du fumier, des pesticides et des engrais ?

Si oui, quelle distance ? **(points d'inaptitude)**



Les producteurs devront expliquer le processus d'application des pesticides et du fumier

Récapitulation

Exig. 1 – Compléter le plan environnemental de la ferme

Exig. 2 – Gestion du fumier pour prévenir la contamination de l'eau

Exig. 3 – Gestion de l'ensilage pour prévenir la contamination de l'eau

Exig. 4 – Épandage de fumier en hiver

Exig. 5 – Distances de retrait (pesticides et engrais)



Environnement exig. 6

Avez-vous un plan de gestion des nutriments pour tous vos champs et paturâges qui reçoivent du fumier ? **(points d'inaptitude)**



Cinq éléments requis

Environnement exig. 7

Est-ce que l'eau de nettoyage de la laiterie est contenue correctement ou traitée avec un système de traitement approuvé ? **(points d'inaptitude)**



Environnement exig. 8

Est-ce que vous restreignez l'accès du bétail aux cours d'eau ?

Si non, avez-vous mis en application 2 ou plusieurs des pratiques recommandées pour réduire l'impact du bétail sur les cours d'eau ? **(points d'inaptitude)**



Quatre options de pratiques si une clôture n'est pas possible

Environnement exig. 9

Est-ce que la personne qui applique les pesticides est certifiée ?
(points d'inaptitude)

En Ontario, toute personne qui manipule des pesticides doit être certifiée du programme d'éducation sur les pesticides de l'Ontario



Environnement exig. 10

Est-ce que vos réservoirs de carburant sont âgés de moins de dix ans ou suivez-vous des pratiques recommandées pour gérer les risques de contamination ? **(points d'inaptitude)**



Si les réservoirs ont >10 ans, les producteurs doivent adopter au moins 1 des pratiques recommandées

Environnement exig. 11

Est-ce que votre plan d'urgence est affiché et les employés en sont-ils conscients ? **(points d'inaptitude)**

EFP Emergency Plan

All farm operations deal with materials that, if improperly handled, have the potential to contaminate and damage our environment. Learning about the risks on your farm will help you develop plans of action to use in the event of a spill or other emergency.

The process of developing a customized Emergency Plan will put essential information at your fingertips in the event of an emergency. A completed Emergency Plan is a series of plans that help prepare you for different types of emergencies according to the specifics of your operation.

The EFP Emergency Plan workbook (available for download below) will guide you through the process, starting with "big-picture" farm-wide emergency planning and working through risk-specific situations.

Download the electronic version of the EFP Emergency Plan and begin developing your customized Emergency Plan.



Vérifier pour voir si le plan a été complété, sa localisation et son niveau de notoriété

Récapitulation

Exig. 6 – Plans complétés de gestion des nutriments

Exig. 7 – Rétention / gestion de l'eau de lavage de la laiterie

Exig. 8 – Restriction de l'accès du bétail aux cours d'eau

Exig. 9 – Certification pour pesticides

Exig. 10 – Gestion / âge des réservoirs de carburant

Exig. 11 – Plan d'urgence



Remerciements

Dr. Steven Roche



Dr. Kelly Barratt



Dairy Farmers of Ontario

Dairy Farmers of Canada



